

..... SNCF Paris Saint-Lazare

06 novembre 2025

Travailleurs d'ici ou d'ailleurs, un même combat contre le patronat !

Jeudi dernier, le RN a pour la première fois remporté un vote à l'Assemblée nationale : une motion appelant à « dénoncer » l'accord migratoire franco-algérien de 1968. Il a été un moment supplémentaire pour le RN de décharger sa bile raciste et de faire sa petite cuisine en décrochant des votes de la droite.

De quoi traite cet accord ?

Depuis 1968, l'accord en question a été modifié par l'État français à trois reprises. Quelques dispositions avantagent un peu les Algériens par rapport aux autres immigrés, comme la réduction de six mois du délai pour demander le regroupement familial. Mais les autres les handicapent : la régularisation par le travail ou pour motif humanitaire ne s'appliquent pas à eux ; les étudiants diplômés en France peuvent plus difficilement rester pour travailler.

Beaucoup de bruit raciste...

Depuis que les mobilisations « Bloquons tout » et les grèves de septembre n'occupent plus les médias, la boue raciste ressurgit. Ils montent en épingle le moindre fait divers dans lequel des étrangers sont mêlés. S'agit-il de faire diversion ? En partie oui : ce ne sont pas les immigrés qui licencient, bloquent les salaires, ou cassent les services publics, mais les capitalistes et le gouvernement. Cette démagogie vise également à nous affaiblir. En créant un climat de défiance entre nous, le racisme veut nous empêcher de faire bloc face à nos employeurs, de défendre nos conditions de vie.

Le RN n'en a d'ailleurs pas le monopole. La droite et le gouvernement mènent depuis deux ans une vraie campagne contre les Algériens. Ils dénoncent hypocritement la dictature des généraux, alors que l'État français s'est bien gardé d'aider le peuple algérien à s'en débarrasser lors du mouvement de révolte du « Hirak », et visent en fait tous ceux qui parmi nous, en France, ont des racines de l'autre côté de la Méditerranée.

...pour couvrir le bulldozer des attaques antisociales

En retour, le RN rivalise avec Lecornu sur les manières de nous faire les poches. Le 23 octobre, il présentait devant un parterre de patrons son « contre-budget ».

.....
Ce bulletin t'a plu ? Fais-le circuler. Tu peux nous aider en l'informant. Prends contact avec nos militants :

Une ambiance à réchauffer par nos luttes

Après le "volontariat" forcé sauce SNCF, la direction va donc passer aux désignations d'office pour les transferts à SVCO sur la ligne L. Et si on refuse ? Cela sera alors la menace de licenciement si notre taux d'affectation sur la L dépasse les 50%. Ambiance, ambiance !

Grèves pour la rémunération et des embauches... à généraliser ?

Mouvements locaux, grève nationale des ASCT le 5 novembre, grève nationale des agents de conduite le 6, doublée d'une grève à Transdev PACA où on apprend que les agents de conduite embauchés par Transdev touchent entre 800 et 1000 euros de moins par mois que les agents de conduite SNCF... Partout se posent les questions de rémunération et des effectifs nécessaires pour ne pas s'épuiser au travail. La direction SNCF déclare avoir réalisé 950 millions d'euros de bénéfices pour le 1er semestre 2025. On sort la calculatrice et on s'aperçoit que même après avoir augmenté de 400 euros par mois les salaires des 150 000 cheminotes et cheminots, il resterait encore 230 millions d'euros pour faire des embauches ! L'argent est là, donnons-nous les moyens d'aller le chercher.

Solidarité avec Fabien

Fabien Villedieu, membre du bureau fédéral de SUD-Rail, était convoqué mardi dernier au commissariat du 12ème arrondissement de Paris pour l'action symbolique dans les locaux du ministère des Finances à laquelle il avait participé avec plus d'une centaine de cheminots lors de la journée de mobilisation du 18 septembre. 700 personnes l'y ont accompagné : des cheminots bien sûr, mais aussi des postiers, des agents de la RATP... Partout l'État et les patrons tentent de criminaliser le combat social, mais notre solidarité est sans faille !



Le père Noël est une ordure

Notre ancien PDG désormais ministre de Macron veut supprimer la prime de Noël. On parle de 258€ que les ménages les plus précaires sont susceptibles de percevoir pour les fêtes et Farandou n'en veut plus sous prétexte que "l'État français a été très généreux". Il n'aura pas tardé à s'illustrer avec cette attaque insupportable contre les plus précaires.

Oups !

Farandou s'est aussi pris les pieds dans le tapis et a laissé un joli cadeau à son successeur. En déclarant que l'activité TGV n'avait rien à voir avec du service public, il a fait germer une idée : pourquoi dès lors serions-nous soumis à la loi du délinquant Sarkozy sur le service minimum et aux déclarations individuelles d'intention (DII) ?

Deux inspecteurs du travail, sollicités par des syndicats CGT et SUD, ont conclu qu'imposer les DII au TGV n'a aucun fondement légal. De quoi nous donner des idées pour les prochains mouvements sociaux ?

Vingt ans après la mort de Zyed et Bouna

Ces deux adolescents de 15 et 17 ans avaient été électrocutés dans un transformateur électrique EDF où ils avaient voulu se réfugier pour échapper à la police, paniqués, après une course poursuite alors qu'ils n'avaient rien à se reprocher. Les autorités avaient d'abord nié la réalité de la course-poursuite en inventant de toute pièce une tentative de cambriolage sur un chantier. Leur mort et l'attitude des autorités entraînèrent une série d'émeutes qui se propagèrent de Clichy-sous-Bois à l'ensemble du pays durant trois semaines, conduisant à la déclaration de l'état d'urgence. Aucun policier ne fut poursuivi pour ce drame.

Depuis lors, les jeunes des quartiers populaires continuent d'être pourchassés par les forces de l'ordre, ce qui donne lieu régulièrement à d'autres meurtres. La seule chose qui a changé est qu'aujourd'hui la police est en possession... de beaucoup plus d'armes létales qu'il y a vingt ans.

Maroc : après les manifestations, la répression

Après les importantes manifestations de la jeunesse marocaine organisées par le collectif GenZ 212 contre la corruption, le sous-développement et la décrépitude des services publics de l'éducation et de la santé, la justice royale se venge. Elle a décidé de poursuivre près de 2 500 personnes, dont certaines pour « rébellion en réunion », « outrage et violence envers des forces de l'ordre » ou encore « incitation à commettre des crimes et participation à des rassemblements armés ». Parmi elles, 61 ont déjà écopé de peines allant d'un à quinze ans de prison ferme. Solidarité avec la jeunesse marocaine et tous les condamnés et emprisonnés !

••••• Ce bulletin t'a plu ? Fais-le circuler. Tu peux nous aider en l'informant. Prends contact avec nos militants :